



Conclusion

Cette évaluation a été réalisée par Pierre Poupart, étudiant en Master 2 Génie écologique de l'université de Poitiers. Il livre ses impressions au cours des six mois de stage passés au sein de la Réserve naturelle nationale de la Vallée de Chaudefour.



En quoi a consisté votre travail ?

J'étais chargé d'évaluer le travail réalisé durant ces cinq dernières années, lors du plan de gestion 2004-2008. Ce travail a débouché sur la réalisation d'un rapport de stage dans le but de fournir une aide à la rédaction du prochain plan de gestion.

Avez-vous rencontré des difficultés dans votre travail ?

Au début de mon stage, j'ai mis quelque temps à me mettre dans la peau du "juge", mais par la suite j'ai essayé de faire ce travail en toute objectivité.

La rédaction du questionnaire destiné aux membres du comité consultatif n'a pas été simple. Effectivement, il s'agissait de réaliser un document qui soit facilement appréhendé par différents acteurs : institutions, élus, scientifiques et propriétaires privés. Après plusieurs versions, le document a pu être finalisé et répondre à nos attentes.

Quel bilan tirez-vous de votre travail ?

Le bilan de l'évaluation est plutôt positif même s'il y a toujours des choses qui peuvent être améliorées.

Le plan de gestion répond bien aux trois missions des Réserves naturelles nationales : protéger, gérer et faire découvrir. Il y a une bonne réalisation des opérations et les résultats sont en majorité satisfaisants.

Cependant, quelques points restent à améliorer comme la formulation ou bien les cartes de répartition des espèces animales et végétales.

D'un point de vue personnel, ce stage m'a permis d'acquérir de nombreuses connaissances naturalistes et administratives qui me seront très utiles dans ma vie professionnelle.

À la radio, retrouvez la Réserve Naturelle tous les 15 jours sur

**France Bleu
Pays d'Auvergne**
dans H2O,
animé par Christophe
Noiseux

Directeur de publication Isabelle Blanc
Conception-rédaction RNN Vallée de Chaudefour
Conception graphique Pépin de Pomme (04 73 69 00 14)
Impression Morillat, Besse-en-Chandesse

Réserve Naturelle Nationale de la Vallée de Chaudefour 63790 Chambon-sur-Lac
Tél. : 04 73 88 68 80 - Fax : 04 73 88 81 24 - E-mail : reserve.chaudefour@wanadoo.fr



La lettre
Réserve Naturelle Nationale
Vallée de Chaudefour

RESERVES NATURELLES DE FRANCE

Editorial

Le premier objectif des réserves naturelles est de contribuer, à l'échelle nationale et internationale, à la conservation du patrimoine naturel et en particulier de la diversité biologique.

En 2010, déclarée année internationale de la biodiversité par les Nations Unies, la Réserve naturelle de la Vallée de Chaudefour s'inscrit bien dans cette logique. Elle contribue en effet à la préservation de cette biodiversité, en permettant le maintien d'une multitude de milieux et donc la protection des espèces animales et végétales qui y vivent.

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, gestionnaire pour le compte de l'Etat en partenariat avec l'Office National des Forêts, y mène de nombreuses actions inscrites dans le plan de gestion de la réserve. Ce document dresse un état des lieux du milieu naturel et propose des opérations pour sa gestion et son suivi écologique ainsi que pour l'accueil du public.

Rédigé pour une période de cinq ans, ce document est arrivé à échéance en 2008 et a fait l'objet d'une évaluation.

Cette évaluation permet de vérifier si les objectifs fixés ont été atteints, si les opérations ont été réalisées. C'est aussi l'occasion de réorienter ces objectifs si nécessaire en élaborant un nouveau plan.

Cette 5^e lettre de la Réserve de la vallée de Chaudefour rappelle succinctement le contenu du plan de gestion achevé en 2008, et présente l'évaluation qui a été faite. Cette base de travail permettra de formuler de nouveaux objectifs en vue de rédiger le nouveau plan de gestion pour la période 2010-2014.

*Eric Vallé,
conservateur de la Réserve*

Vue sur la dent de la Rancune et sur les puys de Sancy et de Cadadoge.

Vue sur la dent de la Rancune et sur les puys de Sancy et de Cadadoge.

Apollon.

5
N U M E R O
2 0 1 0

Plan de gestion

Un plan de gestion est un document qui vise principalement à identifier et à hiérarchiser le patrimoine naturel actuel du site, à établir un état des connaissances de ce territoire tous domaines confondus.

Puis, en fonction de ces résultats, il soumet des orientations de gestion à court, moyen et long terme.



Chaque année, 50 000 visiteurs découvrent la Vallée de Chaudefour.

à la programmation d'un plan de travail quinquennal.

La Vallée de Chaudefour présente un intérêt patrimonial dans divers domaines (richesse et diversité floristique, faune remarquable de par son caractère montagnard, grande diversité des milieux et valeur paysagère du site).

De ces remarques, il est possible parmi les objectifs à long terme, d'en définir deux catégories.



Les villas du projet de station thermale du début du XX^e siècle ont aujourd'hui disparues.



Objectifs liés

à la conservation du patrimoine

- Garantir l'unité paysagère
- Protéger les espèces animales et végétales remarquables
- Maintenir la diversité des habitats et des espèces
- Augmenter les connaissances sur le milieu naturel et sa dynamique

Objectifs relatifs à l'ouverture de la Réserve vers l'extérieur

- Assurer l'accueil et l'information du public dans le respect de la préservation du patrimoine
- Développer les relations avec les partenaires locaux
- Connaître les modalités de déroulement des activités humaines sur la Réserve Naturelle

La troisième section constitue l'évaluation de la gestion. Dans un premier temps les résultats de toutes les opérations sont exposés pour être ensuite analysés et en déduire le cas échéant les modifications éventuelles à apporter pour la nouvelle version du plan.

Evaluation



Un groupe avec un guide de la Réserve.

L'évaluation du plan de gestion de la réserve permet de mettre en évidence ses points faibles comme ses points forts en vue d'y apporter des améliorations.

Cette évaluation s'inscrit dans une démarche très précise issue d'un guide méthodologique des plans de gestion des réserves naturelles.

45 opérations ont été évaluées, parmi elles 21 concernent les suivis écologiques (SE), 12 les opérations de fréquentation, accueil et pédagogie (FA), 6 les opérations de gestion des habitats (GH), 2 pour les opérations de police et surveillance (PO), 2 pour les opérations de conservation et d'infrastructures et des outils (IO), 1 opération de recherche (RE) et 1 de suivi administratif (AD).

L'analyse démontre que la moitié des objectifs du plan (5 sur 11) ont été entièrement atteints alors que les autres ne l'ont été que partiellement.

Les objectifs atteints sont la réduction des phénomènes d'érosion sur les crêtes, la conservation et l'entretien des paysages, le respect de la réglementation, le développement d'outils pédagogiques et la conciliation des activités de pleine nature avec les enjeux patrimoniaux.

Le schéma ci-contre permet d'observer que 86 % des opérations ont été réalisées dont près des deux tiers entièrement.

Les opérations non réalisées ou partiellement réalisées sont liées à un manque de temps, de moyens financiers ou de protocoles inadaptés.

Une partie de l'évaluation a aussi consisté à réaliser des entretiens individuels avec les membres du comité consultatif. Globalement, leur avis sur le plan de gestion et sa réalisation est positif.

L'ensemble des personnes interrogées considère que le plan de gestion est utile voire indispensable, surtout pour le gestionnaire.

De plus, d'un point de vue réglementaire, la rédaction d'un plan de gestion est obligatoire sur une Réserve.

Pour la rédaction du prochain plan de gestion des améliorations seront apportées pour la formulation des opérations ainsi que pour la cartographie des espèces animales et végétales.

Par ailleurs afin de mieux mesurer et évaluer la conservation générale de la Réserve naturelle une liste d'indicateurs va être établie.



Travaux de réhabilitation des sentiers du puy Ferrand.

Réalisation par type d'opérations

